

Compte-rendu du déjeuner avec Sandrine Gaudin, Secrétaire Générale du SGAE

7 mars 2018

Le 7 mars, les membres du Cercle des Réseaux Européens ont rencontré Sandrine Gaudin, Secrétaire Générale du SGAE. Le déjeuner a été l'occasion d'échanger de manière informelle sur les priorités de la France au regard des questions européennes, ainsi que son positionnement à Bruxelles.

GRANDES PRIORITES FRANÇAISES POUR 2018

Sandrine Gaudin a été nommée Secrétaire Générale des Affaires Européennes le 20 novembre 2017, poste qu'elle **cumule avec celui de conseillère Europe du Premier Ministre.**

La fin du mandat de la Commission européenne et celle de la législature actuelle du Parlement européen est marquée par une accélération des travaux en cours afin de conclure les grands dossiers qui n'ont pas encore abouti.

Enjeux numériques

Une trentaine de textes régulent l'ensemble du cadre européen dédié au numérique, ce qui en fait **l'un des cadres les plus aboutis à l'échelle européenne.** Les enjeux numériques sont une priorité de la Présidence bulgare et il ne reste à ce jour que 7 textes en discussion.

Il subsiste cependant des problèmes sur certains textes, tels que l'e-privacy, sur lesquels le consensus peine à émerger entre deux types d'Etats membres :

- Les pays prônant une protection accrue des données personnelles,
- Les pays comptant sur le développement des données pour en développer le marché.

Les discussions sur l'e-privacy sont **actuellement bloquées** entre les Etats membres. **La France prépare sa position en visant à atteindre l'équilibre entre la protection de la vie privée et le développement du marché numérique.** Par ailleurs et d'une manière générale, la France souhaite l'émergence d'un level playing field et le respect de la réciprocité en matière de marché international de la donnée.

Questions commerciales

Les questions commerciales seront un point important du Conseil européen des 22 et 23 mars prochains. Les questions commerciales constituent un sujet d'actualité avec, par exemple, **l'annonce de Cecilia Malmstrom, Commissaire au Commerce, du mercredi 7 mars de mettre en place des mesures de rétorsions commerciales pour contrer les surtaxations américaines sur l'acier et l'aluminium.** De manière générale, ces questions sont un sujet sensible entre les Etats membres qui sont une nouvelle fois divisés entre protection et ouverture.

Les enjeux commerciaux dépassent le niveau européen avec l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui ne joue plus son rôle de régulateur et dont certains pays s'affranchissent. Afin de maintenir un level playing field au niveau mondial, il serait nécessaire de réformer l'outil anti-subsidiation de l'OMC. La Chine est également une préoccupation pour la France.

Enfin, la France prête une attention particulière à la conclusion de l'accord avec le **Mercosur.**

La mise en œuvre de l'Accord de Paris

La France a accueilli très favorablement le paquet Energie Climat de la Commission. Cela cause cependant des débats très importants pour le pays **sur le nucléaire.** A ce sujet, le Brexit fera d'ailleurs perdre un allié majeur de la France.

La **COP 24** est également au centre des attentions françaises. En effet, cette édition sera accueillie cette année par la Pologne, pays ne portant pas une forte ambition environnementale et climatique.

Le Brexit

Le Brexit est un dossier inédit qui démontre que, même si la construction européenne a représenté un travail très difficile, la détricoter l'est plus encore.

Ce dossier compte trois grands points sujets à difficulté :

- La négociation de l'accord de retrait,
- La négociation sur la relation future (accord commercial, défense, transport, justice, etc.) sur laquelle les deux parties n'ont pour le moment trouvé aucun accord,
- La période de transition qui est à ce stade incertaine et dont la question avance peu ou pas.

L'objectif principal de l'UE est la préservation du marché intérieur, de l'Union douanière et de l'intégrité de la Cour de Justice de l'UE (CJUE). Il y a à ce sujet actuellement un travail autour du concept **d'alignement réglementaire** qui permettrait au Royaume-Uni de rester un minimum arrimé aux normes de l'UE. Cette solution permettrait d'éviter la mise en place d'un système fiscal britannique préférentiel qui provoquerait une guerre économique, mais également d'alerter le Royaume-Uni à un stade précoce de l'apparition d'un problème de cet ordre.

L'unité des 27 reste forte. Cependant, lorsque les discussions entreront dans la phase de définition des relations futures, **cette unité sera mise à l'épreuve du fait des différents intérêts commerciaux des Etats membres.** Une division est effectivement à craindre sur les grands points que le négociateur de l'UE devra défendre.

A ce sujet, et de manière non exhaustive, les priorités françaises pour le Brexit sont :

- **L'industrie aéronautique,**
- **La pêche** (50 % de la pêche du nord de la France provient des eaux britanniques),
- **L'automobile,**
- **La chimie,**
- **L'agro-alimentaire,**
- **Les transports,**
- **L'énergie avec la question nucléaire.**

La France souhaite éviter le scénario d'un cliff edge (aucun accord) qui pourrait être un choc beaucoup trop important pour les deux économies. A ce sujet, le SGAE appelle les acteurs économiques à faire confiance au gouvernement mais rappelle qu'ils doivent se préparer à travailler avec des acteurs britanniques qui ne seront plus européens et donc qui n'auront plus les mêmes normes à respecter.

Concernant les services aériens, un accord bilatéral ouvrant les espaces aériens européen et britannique est le scénario le plus probable. Cet accord définira un accès réciproque, mais également une agence de sûreté aérienne et les modalités de contrôle.

Concernant le passeport financier pour les services britanniques, il est probable que cela s'opère par le biais du **régime d'équivalence des pays tiers.** La réglementation britannique sera scrutée par les experts européens et si cette dernière assure le même niveau de protection et d'efficacité, le passeport financier sera alors accordé. **Cela a peu de chances de figurer dans un accord commercial.**

Lié au Brexit, le cadre financier pluriannuel (CFP) post 2020 est un des sujets majeurs au SGAE. Un partenaire rapportant 12 milliards d'euros au budget européen quitte l'UE et il faudra compenser cela.

L'élaboration du CFP post 2020

Les discussions autour du CFP post 2020 ont déjà informellement débuté et la Commission européenne travaille devrait présenter une première proposition le 2 mai prochain.

La France souhaite que les nouvelles grandes dépenses européennes (défense, migration) soient mutualisées mais reste également attachée à la préservation de certaines politiques plus traditionnelles (PAC, cohésion). L'actualité européenne (Brexit) fait que ce CFP post 2020 s'élaborera avec des ressources budgétaires contraintes.

La France, dont la contribution annuelle s'élève à **20 milliards d'euros**, pense à abonder plus fortement le budget européen mais réfléchit à la valeur ajoutée de cette démarche et au taux de retour de sa contribution.

Le sujet de la recherche étant fortement lié au CFP, le SGAE **souhaite obtenir un retour d'expérience des grandes entreprises dans ce domaine afin d'alimenter sa position lorsque les négociations débiteront.** Le pays a mis en place divers outils (Crédit Impôt Recherche par exemple) qui s'obtiennent plus facilement que les crédits européens. A ce titre, la France soutiendra une simplification des outils européens de financement de la recherche.

Enfin, concernant l'opportunité pour l'UE de bénéficier de ressources propres pour alimenter son budget, la France privilégie la piste **de la taxation des Gafa et du marché ETS.**

Les transports sont aussi un thème européen prioritaire pour la France mais n'ont pas été fortement développés lors de ce déjeuner.

AUTRES SUJETS D'ACTUALITE EUROPEENNE

Situation de l'Etat de droit dans certains Etats membres de l'UE

La situation de l'Etat de droit à travers l'UE est un sujet très important pour la France. La division majeure entre les Etats membres n'est plus entre les pays de l'Ouest et ceux de l'Est mais repose désormais sur les valeurs fondamentales de l'UE (socle des valeurs de l'après-guerre).

Concernant la Pologne, la France adopte une position très forte pour que la Commission mette le pays en demeure de respecter les droits et libertés. La France souhaite que la procédure aille jusqu'au bout.

La France et la relance européenne

La France n'est pas isolée dans ses propositions de relance européenne car elle jouit d'une grande capacité d'entraînement avec un Président de la République influant sur les sujets mis à l'ordre du jour européen. Certains Etats membres sont par ailleurs reconnaissants envers la France d'apporter ce débat. Cependant, la carte politique européenne actuelle rend difficile la mise en place de coalitions. Par exemple, la question italienne représente une inconnue à propos des positions qui seront portées par ce pays à l'échelle européenne.

Les élections européennes

Selon les sondages *eurobaromètre*, les élections européennes n'intéressent pas encore, ou peu, les Français. L'image de l'UE n'est pas très bonne et est toujours sujette à de nombreux clichés. Pour remédier à cette situation, la France a proposé la mise en place de consultations citoyennes pour remettre l'Europe sur le devant de la scène et écouter les citoyens. 26 pays ont à ce jour accepté de se prêter à cet exercice. L'objectif est de faire de la pédagogie.

Concernant les listes transnationales, cela ne se fera pas en 2019 mais la France n'abandonne pas l'idée de convaincre les autres Etats membres pour 2024. Une liste transnationale serait alors créée pour combler les 70 sièges Britanniques vacants suite au Brexit et chaque citoyen voterait d'une part pour les députés des listes du pays dont il provient, et d'autre part pour les députés inscrits sur cette liste transnationale.

Les élections de 2019 laissent présager une poussée des extrémismes et donc une recomposition politique au Parlement européen.

L'influence française à Bruxelles

La France dispose de la plus grande représentation à Bruxelles avec 200 experts nationaux détachés. Par ailleurs, beaucoup de postes de haut niveau sont détenus par des Français. De ce fait, même si les experts nationaux ont tendance à être mal répartis, la France dispose de plusieurs leviers pour exercer son influence au sein des institutions.

Qui plus est, Bruxelles abrite actuellement 700 fonctionnaires britanniques. Pour beaucoup, ces derniers adoptent de nouvelles nationalités (dont française) afin de pouvoir rester en poste une fois le Brexit devenu effectif. De plus, il existe des quotas de fonctionnaires provenant des pays tiers et les Britanniques devraient y être inclus. Cela sera également un sujet de discussion lors des négociations relatives au CFP post 2020.
